



Vinsobres

www.vinsobres-mairie.fr

bulletin municipal n° 89 - juin 2018



sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Photographies
- Vie pratique



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

2018 restera pour notre mandat entamé en mars 2014 l'année de conclusion d'un cycle d'investissements avec la réception de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) bâtiment cher à l'association « l'Abeille Vinsobraise » et qui sera un outil, ô combien important, pour les enfants et la vie culturelle de Vinsobres.

Nous allons maintenant poursuivre les études conduites depuis trois ans afin de réaliser l'aménagement du terrain de la Bane, projet important et structurant devant permettre un maillage et une revitalisation du centre du village.

En effet, ce projet peut contribuer au développement démographique de Vinsobres par l'apport de couples primo-accédant et par du logement locatif.

Il permettra, grâce à l'offre de logements avec services d'accompagnement, à nos chers aînés de continuer à séjourner à Vinsobres.

Pour compléter ce tour d'horizon, DAH (Drôme, Aménagement, Habitat) va réaliser **cinq logements à usage locatif, trois en rénovant le bâtiment mitoyen à la mairie et deux route de Valréas.**

2018 sera une année de transition au niveau de la fiscalité communale avec la suppression de la taxe d'habitation, dont nous sommes dans l'attente des modalités de remplacement.

Il conviendra d'être attentifs aux propositions et éventuelles garanties qui seront étudiées et retenues par l'Etat, les promesses de compensations ayant, par le passé, eu toujours tendance à diminuer au fil des ans. Nos capacités d'évolution et d'investissement en dépendent directement.

Merci à toutes les associations qui animent Vinsobres, merci aux employés communaux qui contribuent toute l'année par leur travail et leurs compétences à la beauté du village et enfin merci à l'équipe municipale qui m'accompagne et me soutient.

Bon été à tous dans la bonne humeur et sous le soleil de la Drôme Provençale.

Claude SOMAGLINO



A.L.S.H. (accueil de loisirs sans hébergement)

De report en report, nous avons enfin pu réceptionner le bâtiment, avec cependant un décalage dans la réalisation des abords en béton désactivé.

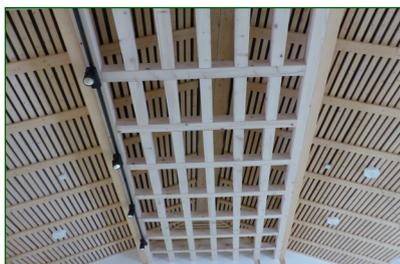
Heureusement cet achèvement plusieurs fois reporté n'a pas nui à la qualité et à la beauté de l'ouvrage.

Sa conception écologique poussée, qui en fait une référence quasi unique en Drôme pour une réalisation pu-

blique, permettra une qualité d'accueil optimale des enfants dans le cadre des activités périscolaires, ainsi que des activités de l'Abeille Vinsobraise. Une salle de 84 m² sera à la disposition des associations qui en feront la demande pour des événements ponctuels.



quelques photos des extérieurs et de l'intérieur



ACCESSIBILITE HANDICAPES AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Notre programme triennal se poursuit, réalisé en grande partie par nos employés communaux que nous remercions pour leur implication.

Nous espérons boucler ce programme en 2019 avec l'accessibilité de la salle des fêtes.

Nous serons ainsi en totale conformité avec la loi et aurons alors participé à l'amélioration et à la qualité de vie des personnes handicapées.

HANGAR ANCIENNE STATION D'EPURATION

Nous avons confié à l'entreprise VIAL la fermeture de ce hangar situé sur le site de l'ancienne station d'épuration permettant ainsi la création de deux volumes de stockage, dont l'un attribué au Comité des Journées Agricoles.

ABRIS POUBELLES

L'habillage des abris par des panneaux bois est maintenant réalisé et va contribuer à la mise en valeur du village, y compris sur ses contours et extérieurs.

Claude SOMAGLINO



S.D.E.D.



Borne électrique : le Syndicat départemental d'électricité de la Drôme (SDED) a installé depuis ce premier semestre une borne électrique à recharge rapide des véhicules sur le délaissé du rond-point du Sagittaire.

La borne de type à recharge rapide est repérable sur différents sites d'applications mobiles, tel **CHARGEMAP** (le plus connu).

Chiens errants

Nous avons constaté la divagation de chiens non accompagnés dans les rues du village.

D'autre part nous avons été destinataires de plusieurs plaintes émanant de Vinsobrais ayant été agressés par ces chiens errants.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les chiens en liberté sur la voie publique. Merci de votre compréhension.

Claude Somaglino

La voirie communale

Après 2017, où nous avons chargé la CCBDP (communauté de communes des Baronnie en Drôme provençale) de réaliser exclusivement l'élargissement de Gratte-Coquin, **l'année 2018** sera consacrée à l'entretien et à la réparation des voies communales, suivant un programme préétabli en concertation avec Gérald Piollet, premier adjoint, le comité voiries et le responsable de la CCBDP,

Commission eau et assainissement



Suite à l'étude hydrologique effectuée par Hydroc et à l'agrément accordé par les administrations compétentes, une enquête publique a eu lieu en juin. Elle a porté sur la protection rapprochée du captage du puits du moulin. Les résultats vous seront communiqués ultérieurement.



Face aux difficultés de l'AFR (association foncière de remembrement) pour gérer son canal, la mairie a proposé de mettre à disposition quelques heures de secrétariat au Président nouvellement élu Mr Sébastien BONTOUX ; ce dispositif sera mis en place lorsque la convention proposée sera acceptée.



Nous allons accompagner les habitants des Cornuds pour les aider à créer une association qui sera chargée de réaliser et gérer un assainissement groupé, non collectif, comme indiqué dans le plan de zonage d'assainissement datant de 2010. Ceci permettra de répondre aux exigences du SPANC (Service Public d' Assainissement Non Collectif).

Gérald Piollet

ANNEE 2017 - M14 (budget général)

La capacité d'autofinancement ressort à 168 440 €, inclus 40 283 € de DETR (dotation de l'Etat aux territoires ruraux), soit 124 157 € net.

ANNEE 2017 - M49 (budget eau et assainissement)

Pas de nouvel investissement prévu après la réalisation de la nouvelle station d'épuration. Des efforts nécessaires à la récupération des eaux pluviales devront être progressivement réalisés pour diminuer leur impact sur le traitement des eaux usées par la nouvelle station.

LES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DU BUDGET PRIMITIF 2018 - M14

Après la réalisation et le règlement du bâtiment de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), les investissements vont marquer une pause.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Charges à caractère général	308 200 €
• Charges de personnel	551 323 €
• Autres charges (SDIS-SDED- CCAS-SIDREI-Subventions)	120 988 €
• Charges financières (intérêts emprunts dettes)	31 634 €
• Charges exceptionnelles	1 000 €
• Prélèvements Etat sur ressources communales	118 539 €
• Virement à la section Investissement	260 745 €
• Amortissements	16 940 €
• TOTAL	1 409 369 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Excédents antérieurs reportés	157 820 €
• Atténuation de charges (remb. maladie)	10 000 €
• Travaux en régie	45 000 €
• Produits domaniaux (garderie, taxi, redevances, camping municipal)	86 775 €
• Impôts et taxes	767 239 €
• Dotations et subventions	281 035 €
• Autres produits (locations salles, gîtes)	61 000 €
• Produits exceptionnels	500 €
• TOTAL	1 409 369 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

• Report 2017	0 €
• Emprunts (capital)	58 570 €
• Frais d'études (révision PLU, étude CAUE, SDED)	34 280 €
• Terrains, matériel, mobilier,	28 600 €
• Travaux SDED	67 000 €
• Construction ALSH	391 700 €
• Travaux divers	209 737 €
• Travaux en régie	45 000 €
• TOTAL	834 887 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Excédent d'investissement reporté	56 420 €
• Récupération de TVA	113 900 €
• Subventions (Etat, CAF)	227 177 €
• Amortissements	16 066 €
• Virement de fonctionnement	260 745 €
• Opérations financières	160 579 €
• TOTAL	834 887 €

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES

	2014	2015	2016	2017	2018
◆ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
◆ Foncier bâti	7,34 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
◆ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %

Droit du sol

Petit rappel : Les permis sont instruits par la CCBDP (communauté des communes).

Pour tout dossier, veuillez vous présenter à la mairie où nos deux secrétaires (Stéphanie Margiela et Stéphanie Poulet) chargées de l'urbanisme pourront vous conseiller et réceptionner les documents pour vos projets.

Révision de notre plan local d'urbanisme (PLU)

Le travail sur l'élaboration du nouveau PLU se poursuit après une première phase qui consistait à la construction du PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Cette phase s'est clôturée par une réunion publique. Nous attaquons la deuxième phase qui consiste à écrire le nouveau règlement.

Le cabinet KAX que nous avons engagé, est en phase d'élaboration de ce règlement et l'avons rencontré courant juin pour la présentation de son travail.

L'élaboration du PLU est soumise à une réglementation très stricte et nous suivons scrupuleusement la procédure.

La Bane (voir plan page 26)

Le projet du secteur de la Bane, important pour notre commune, aussi bien au niveau de son emplacement dans le village qu'au niveau de l'utilité villageoise, est en train de mûrir sans précipitation.

Après le travail du cabinet OSTRAKA qui a été présenté à la population vinsobraise, nous avons en conseil municipal engagé un bureau d'étude paysagère OPHRIS-CEREG, chargé d'affiner la faisabilité de ce projet au niveau paysager et voirie sur un plan plus technique.

Ensuite, sur les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), nous avons lancé un appel d'offre pour collaborer avec un aménageur sur le site pour plus de cohérence.

Nous avons rencontré trois aménageurs dont un a retenu notre attention, faisant preuve d'écoute réelle par rapport au projet initial ; c'est-à-dire diviser la zone en quatre parties comme présenté dans le projet OSTRAKA et de plus se rendrait acquéreur d'une partie du terrain (la partie constructible ainsi que l'aménagement paysager). Restera à la commune la partie sud du terrain pour l'aménagement public ainsi que la voirie côté Bane.

Une rencontre a été organisée entre le bureau d'étude et l'aménageur potentiel pour avancer sur le projet avec la même logique.

À la suite de cela, une réunion de travail au sein du conseil municipal a été organisée pour la présentation du projet par le bureau d'étude et l'aménageur. Ce projet a été apprécié par les membres du conseil. **(voir plan page 26)**

La prochaine étape est une réunion avec le comité consultatif : le lundi 18 juin à 18h30.

Dans un même temps, nous sommes à la recherche de différents organismes qui pourraient nous aider à financer ce projet pour éviter un gros impact budgétaire à la commune. **Nous nous efforçons de mener ce projet à son terme dans les meilleures conditions pour l'intérêt de la commune et de ses habitants.**

Françoise TESTE

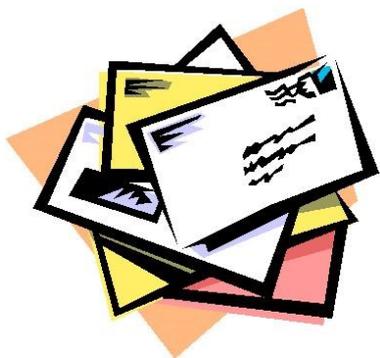
Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

L'activité de l'ALSH est très intense. Elle comprend la garderie du matin et du soir, l'activité périscolaire (TAPS) ainsi que la cantine du midi. Cette dernière activité est en fonction depuis janvier 2017 et elle fait appel aux services de la cantine de Mirabel aux Baronnie. La fréquentation est très bonne : **environ 50 enfants par repas.**

La surveillance est assurée par les animatrices de l'ALSH sous la responsabilité de notre directrice Christelle Michel. Merci à tous pour leur implication.

Nous leur souhaitons de bonnes vacances et une bonne installation dans les nouveaux locaux en septembre.

Françoise TESTE



La première phase de l'adressage postal est à présent terminée.

En effet depuis le mois de janvier plusieurs séances de travail ont permis de nommer tous les chemins de Vinsobres et ceci grâce à la participation de Denise ROUSSET, Sylvie BOREL et Stéphanie POULET. C'est avec leurs connaissances parfaites de la commune que nous avons pu identifier les chemins et rues de Vinsobres.

C'est à présent à notre prestataire, en l'occurrence la Poste, d'intervenir pour la numérotation. Ensuite le conseil municipal devra approuver l'ensemble des dénominations proposées. Une fois l'accord de la commune donné et après validation sur le terrain, les plaques seront remises à chaque foyer concerné.

L'ensemble des opérations trouvera son terme au premier trimestre 2019. Nous disposerons enfin de toutes les adresses de façon précise, celles-ci seront mises à disposition de tous les services concernés (pompiers, Poste, GPS ,SAMU.....).

Christian TORTEL

Irrigation

Une réunion sur un projet d'irrigation à partir du Rhône s'est tenue à Vinsobres .

Ce projet est initié et géré pour le moment par les Chambres d'Agriculture du Vaucluse et de la Drôme et en cours de gestation depuis déjà quelques années.

Pour Vinsobres, l'idée pourrait être de mailler le territoire entre l'Eygues, le Rhône et le Lez en ce qui concerne l'irrigation des cultures.

L'objectif fixé par l'Etat est de réduire de 40% les prélèvements dans l'Eygues d'ici 2021.

Pour les agriculteurs, il faut dans la phase actuelle analyser leurs besoins réels.

Pour la commune, il faut réfléchir aux besoins en eau pour la défense incendie, les fontaines et les sites paysagers communaux. C'est un projet à très long terme, et dont le coût est élevé.

Marie-Pierre MONIER

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)

Depuis novembre 2017, un nouveau service est à la disposition des Vinsobrais : un portage de repas s'est mis en place grâce à la collaboration de l'hôpital de Nyons et à l'épicerie de Vinsobres.

Si vous êtes intéressés, la mairie vous donnera les renseignements sur le fonctionnement de ce service. Pour tous autres problèmes, n'hésitez pas à prendre contact également avec la mairie.

Les personnes interviewées à l'occasion de cette photo sont absolument ravies par la qualité des repas distribués : « **repas équilibrés, frais, variés, de qualité et en quantité suffisante, prix très correct** ».

Le repas offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus a eu lieu le **11 janvier 2018** à la salle polyvalente. Il s'est déroulé dans une ambiance conviviale, avec Alan Flore pour l'animation et la musique.

Françoise TESTE



Taille des arbres :

Nous avons utilisé la nacelle pour tailler les platanes malades.



Ramassage des cartons dans les commerces le mardi.

Abris poubelles

Les nouveaux abris poubelles ont été installés :

ils ne doivent pas servir de déchèterie.

Voir exemple sur photo ci-contre !

Allez à la déchèterie de Nyons, c'est gratuit !

Merci de faire preuve de civisme

Nous avons refait les peintures et l'aménagement du **camping municipal**.

De nouvelles jardinières, fabriquées par Guy Chevillon que je remercie, ont été posées pour aménager la Place de la Fontaine.

Le fleurissement du village du 21 avril a toujours un grand succès. C'est un moment d'échange de bulbes et de plants.

Les plantations réalisées aux délaissés du rond-point du Saggittaire sont également entretenues par les employés municipaux qui sont toujours à mon écoute et je les remercie.



Matériel :

Nous avons investi dans un véhicule électrique et un petit tracteur pour l'entretien des espaces verts et du cimetière.



Bon été à toutes et à tous

Denise ROUSSET

La déchèterie intercommunale

Z.A. Les Laurons 26110 NYONS

Horaires d'ouverture Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h

Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie :

Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès au gardien à chaque passage.

Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr



Un habitant du Gareu, très motivé pour embellir le village, a réalisé ce parterre de plantes et fleurs dans la Montée du Gareu.

Merci et bravo.

La municipalité

Comité consultatif électricité

Eclairage public

Le secteur Banne-Gironde a reçu enfin ses candélabres. Comme tout le centre du village, ceux-ci sont équipés de LED. Les anciens éclairages ont été déposés, ainsi que les poteaux béton.



Moyenne et basse tension

La dépose de la ligne moyenne tension est maintenant terminée, y compris la dépose des poteaux en béton, supports de lignes.



Nous rappelons aux habitants qui constatent un défaut d'éclairage public de bien vouloir le signaler en mairie en précisant l'emplacement du candélabre défectueux.

Guy CHEVILLON

Aménagement paysager des délaissés

Le choix de départ de cet aménagement en collaboration avec le département et le Parc naturel des Baronnies provençales avait été de sélectionner des plantes locales, de paysage aride, ne nécessitant pas d'arrosage, avec prélèvement de certaines espèces en milieu naturel.

Il nous a paru nécessaire de poursuivre cet aménagement en privilégiant cette fois des végétaux à feuillage persistant, afin d'offrir une entrée de village plus verdoyante.



Tout ceci a été fait après concertation et en accord avec Mr Ronzani (du Parc) et Mr Vélard (du département).

Des arbres (chênes verts et chênes blancs), ainsi que des buissons (cotonéaster, photinia, romarins, etc.), lavandes et graminées ont été choisis avec l'entreprise Bonin et la facture partagée avec le département.

La plantation a nécessité une journée et demie de travail avec l'aide des employés municipaux et de 5 membres du Comité d'Animation Touristique de Vinsobres que nous remercions tout particulièrement.

Denise ROUSSET et Marie ROGEZ

Gîtes communaux



Suite aux travaux effectués en 2017, les 6 gîtes communaux gérés par les Gîtes de France ont été tous classés « deux Epis ».

Nous avons poursuivi en 2018 les améliorations prévues :

- une nouvelle cuisine pour le gîte 316
- une nouvelle salle de bains pour le gîte 315 qui a bénéficié aussi de la réfection de la peinture de la pièce principale.

Les travaux ont été effectués par NC Créations, artisan vinsobrais, pour la cuisine et la salle de bains et par les employés municipaux.

Marie ROGEZ

Le camping municipal



Le camping municipal de Vinsobres ouvre ses portes **du 31 mars au 31 octobre 2018** dans un environnement calme et convivial.

2017 a été une année qui a permis de nouvelles rencontres ainsi qu'une bonne et agréable ambiance au sein du camping.

Des activités et animations seront proposées en 2018 par le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres sur le camping permettant de découvrir le village et la région, afin d'améliorer les séjours des vacanciers.

Bienvenue au Camping Municipal de Vinsobres !

Cristina Mitu, Camping Municipal de Vinsobres

**Pour toutes réservations et informations, contacter à la mairie :
Corinne Geyer au 04 75 27 09 15 ou à l'accueil au 04 75 27 64 49**



Suite à la nouvelle réforme du rythme scolaire, un débat s'est engagé à l'automne sur les rythmes scolaires.

L'Education nationale demandait aux communes et aux écoles de prendre position sur la reconduction de la semaine à **4 jours et demi** ou le **passage à la semaine de 4 jours**.

Après une réunion débats organisée avec les trois parties intéressées, parents, enseignants et mairie, ainsi qu'une consultation faite auprès des parents d'élèves, il a été décidé en conseil d'école extraordinaire de conserver le rythme de **4 jours et demi** avec la continuation des activités périscolaires (TAPS).

Françoise TESTE



Carmentran est la contraction de deux mots : le "Carême entrant", c'est-à-dire la dernière fête avant les privations du Carême. Autrement dit, Mardi Gras.

C'est alors que les enfants de l'école ont fait le procès de Carmentran, vieux bonhomme désagréable, cabossé, trainé dans les rues du village où chacun a pu l'injurier et l'accuser. Il incarne toutes les rigueurs et les misères de l'hiver, et sera bien sûr condamné à la peine la plus sévère : il est brûlé et l'année peut recommencer !

Le conseil municipal en visite au Sénat



Une partie des membres du conseil municipal s'est rendue à Paris le 5 avril 2018 afin de visiter le Sénat.

Plusieurs membres de l'équipe municipale ont eu plaisir à découvrir le magnifique Palais du Luxembourg.

Nous avons aussi profité de l'occasion pour échanger sur le fonctionnement de la haute assemblée et avons pu assister à une séance de questions d'actualité au gouvernement.

Nous remercions Marie-Pierre MONIER de nous avoir donné l'occasion de visiter le Sénat.

Si certains d'entre vous souhaitent le visiter, merci de prendre contact avec la permanence parlementaire de Marie-Pierre au 06 82 21 41 76

Des rencontres sont instituées chaque année avec la population

La cérémonie des vœux en janvier :

La cérémonie des vœux a eu lieu cette année le 19 janvier en présence de la Mme la Sous-Préfète, de la Sénatrice de la Drôme, Marie-Pierre Monier et d'autres maires des communes alentour avec une salle comble.

Pour commencer, Monsieur le Maire a présenté les actions et travaux réalisés en 2017, les projets 2018, ainsi que ses vœux.

Marie-Pierre Monier a enchaîné en expliquant et détaillant son rôle au sein du Sénat et notamment ses actions en défense et promotion de la ruralité.



L'assemblée de village :

Elle a lieu en début d'été, c'est un échange avec la population autour des projets de la municipalité et attentes des habitants. Chaque personne habitant Vinsobres peut proposer des sujets à aborder lors de cette assemblée.

La date de la prochaine assemblée sera le 5 juillet 2018 à 18 h00 à la salle polyvalente

L'accueil des nouveaux arrivants sur la commune

Cette rencontre entre les nouveaux arrivants, les élus, les associations et les villageois se déroulera à l'automne. L'an dernier c' était une première et ce fut un moment très convivial et apprécié de tous, et en particulier des nouveaux venus.

Le site internet de la commune :

La commune possède un site internet qui va être entièrement repensé et sera opérationnel début 2019.

En attendant, vous pouvez tout de même le consulter pour avoir une vue d'ensemble des activités du village :

<http://www.vinsobres-mairie.fr/>

La lettre et le bulletin d'information :

Un bulletin municipal est édité début juillet pour vous informer des actions menées dans la commune, qui donne aussi la parole aux associations, vous donne des informations de vie pratique au village et donne un coup de projecteur aux nouveaux commerçants et services variés.

Une lettre d'information est également diffusée en décembre.

Ces deux documents sont distribués dans vos boîtes aux lettres et également disponibles en mairie.

Comités consultatifs

Ils ont été mis en place dès 2014 ; ils concernent l'urbanisme, le budget, les voiries, la communication, la vie associative, etc.... toute personne souhaitant y participer peut à tout moment s'y inscrire en contactant la mairie.

Dialogue avec le maire et l'ensemble des adjoints

Ils reçoivent sur simple rendez-vous à prendre au 04 75 27 64 49.

Ces quelques lignes s'adressent bien sûr à tous les Vinsobrais, mais peut-être en priorité à tous ceux qui ont voté pour nous, nombreux quand même, qui doivent se demander comment nous procédons pour être utile pour le village.

Nous voulons d'abord insister sur notre choix de n'être pas, comme on l'a vu malheureusement si souvent, systématiquement contre les projets, par le seul fait d'être dans « l'opposition » !

C'est pour cela que si vous suivez les comptes rendus des conseils municipaux, vous nous trouverez souvent en accord avec nos collègues de la majorité.

Un exemple, nous avons voté pour la Maison des associations, nous avons d'ailleurs déjà dans l'idée ce projet, mais cela aurait été, nous le craignons à l'époque, beaucoup plus dans la douleur...

La destruction de l'ancien local, chargé de mémoire, aurait sûrement éreinté les nostalgiques...

Quelques abstentions tout de même :

Nous n'avons pas validé le budget, non pas qu'il soit mauvais, mais pour des raisons de principe ;

Nous n'avons pas été concertés comme les années précédentes, pour des raisons réelles que nous nous interdisons de commenter, et il nous a été très difficile, dans le seul temps du conseil, de mesurer le bien fondé ou non de ce budget.

Un autre point sur lequel nous aimerions mettre une surbrillance :

Vous devez savoir que la loi nous oblige à reconsidérer le PLU .

Cela concerne de près ou de loin tous les vinsobrais, mais en premier lieu les viticulteurs.

Nous ne pouvons que leur donner un conseil, soyez vigilants, non pas qu'il y ait des pièges, mais ce qui sera décidé fera loi pour des années !

Mesurez bien votre intérêt, pour votre habitat, pour vos terres, pour votre métier.

C'est vrai que chaque année des hectares de terre agricole sont sacrifiés au profit de constructions de toutes sortes, mais la vérité des villes n'est pas forcément celle des campagnes, surtout dans nos régions qui vont plus vers la désertification que l'urbanisation sauvage.

Le dernier point que nous voulons aborder est le terrain de la Bane.

Nous arrivons au dénouement d'un feuilleton qui dura des années ; si l'on dépasse les positions philosophiques et même politiques, le résultat nous amène à penser « Tout ça pour ça !!! ».

Le projet renvoyé dans la corbeille en appel par le tribunal comportait 14 lots, celui qui va éclore supportera des logements, le double environ, de plus le dernier projet était transparent pour le budget de la commune, celui qui va naître a un coût assez conséquent que supporteront évidemment les Vinsobrais.

Que des questions de choix engendrés par une certaine philosophie qui peut, ou ne pas être partagée. Sinon ce n'est pas à nos yeux un mauvais projet, le travail fait par les différents intervenants est louable, et nous souhaitons que les mauvaises surprises soient enfin derrière nous.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter de très bonnes vacances, de bonnes récoltes et le meilleur pour vous et vos familles

Sylvie Borel, Armande Fulchiron, Robert Montagnier



Les journées agricoles

Pour sa 63ème édition

La foire agricole de Vinsobres a attiré un public très nombreux.



Les journées agricoles continuent sur leur lancée et sont toujours une manifestation incontournable dans ce domaine.

Serge CORNUD lors de l'assemblée générale du 2 juin a annoncé sa démission de son poste de président, et de nouvelles élections auront lieu prochainement.

Du 1^{er} septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**



Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

"Lou Pitchou"

L'Association de parents d'élèves indépendante Lou Pitchou vinsobrais à but non lucratif (loi 1901) a été créée le 22 Novembre 2017. Le bureau se compose de :

- Présidente : Mme Desmaretz Géraldine,
- Secrétaire : Madame Vassy Sandrine
- Trésorière : Madame Martinetti Amandine
- et de membres du conseil administration.

L'Association a pour but, non seulement de créer un lien entre les instituteurs et les parents en dehors des « Obligation Scolaires », mais également de dynamiser l'école de Vinsobres grâce à des événements extra-scolaires pour les enfants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les fonds récoltés lors des manifestations servent en priorité au financement des activités scolaires et extra-scolaires en collaboration avec les instituteurs ainsi que l'équipement des classes et des cours de récréation.

Répondre présent à Lou Pitchou Vinsobrais, c'est faire vivre l'école de nos enfants.



Chaque aide « apporte une pierre à l'édifice »

C'est donc avec plaisir que nous invitons tous les parents (ou représentant d'un enfant de l'école) volontaires et motivés à nous rencontrer.

Moyens de communication de l'APEI :

- Les communiqués dans les cahiers de liaison des élèves
- Par mail : apei.loupitchouvinsobrais@gmail.com
- Par courrier : Boite aux lettres en Mairie

Géraldine DESMARETZ, présidente



Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.



La balade gourmande des terroirs de Vinsobres a été organisée comme chaque année le dimanche de Pentecôte (20 mai 2018) en étroite collaboration avec le Comité des Vignerons.

Cette journée festive a connu un franc succès avec près de 500 participants.

La bonne ambiance était au rendez-vous, tant aux différentes haltes gourmandes qu'à l'arrivée devant la salle des fêtes. Encore un grand merci aux **74 bénévoles** présents, sans qui cette journée ne pourrait se faire. (reportage photos page 27).

Les dates à retenir pour cet été

Le jeudi 21 Juin : Le CATV organise l'accueil de 21 jeunes cyclistes du lycée COPERNIC de Berlin. Ils nous proposent un concert vocal dans le cadre de la fête de la musique à 19h devant la salle des fêtes. Des bénévoles Vinsobrais leur assurent le gîte et le couvert.

Fête de la musique à Vinsobres : L'école de musique, le CATV, le Comité des fêtes et Voix de Fêtes proposent cette année une déambulation musicale allant du temple à la place de l'épicerie (podium et petite restauration) en passant par la place du Bassin Neuf avec chanteurs, danseurs, chœurs et musiciens.

Le lundi 9 juillet : Nous accueillerons l'orchestre du Nyonsais comme chaque année autour du verre de l'amitié.

Le jeudi 19 juillet : Inauguration et vernissage de l'exposition de tableaux et sculptures à la salle des fêtes en même temps que la première « nuit divinique » de nos amis vignerons. L'exposition sera ouverte jusqu'au 23 juillet au soir de 10h à 19 h.

Le Dimanche 22 juillet : pour la deuxième année consécutive, nous organisons **Le Marché des créateurs**. Une cinquantaine d'artistes créateurs exposent leurs créations au cœur du village place du Bassin Neuf et place de la mairie) de 10h à 19 h.

Le lundi 30 juillet : Nous serons accompagnés de nos amis producteurs de Vinsobres pour un apéritif musical.

Le Mardi 7 Août : Nous accueillerons à nouveau l'excellent quatuor à cordes AKHTAMAR pour un concert au temple à 20 h (Entrée 10€)

Le vendredi 24 Août : Nous organisons pour la deuxième année consécutive un « **Aïoli** » sur la place du Bassin Neuf avec soirée dansante années 80 !! (Inscription à la boulangerie et à l'épicerie)

Le samedi 29 septembre : nous vous espérons nombreux pour participer à l'opération « **Nettoyons la nature** »



Des membres du CATV avec des employés communaux

Les projets et réalisations : Le jardin féodal

Le CATV en collaboration avec la municipalité ont entrepris la mise en valeur du jardin féodal. Cet espace public autour de l'ancien château d'eau est en cours d'aménagement.

Une journée plantation avec des bénévoles sera organisée cet automne.

Par ailleurs, il sera mis à la disposition de l'école de Vinsobres une parcelle du terrain dont les élèves auront la charge.



Les petites promenades de Vinsobres

Le CATV a créé et fléché trois « Petites promenades ... » autour du village.

Ces petites promenades bénéficient d'un fléchage spécifique (flèche lavande avec pastille de couleur différenciée). Un panneau montrant les parcours est visible sur le plan du village : place de la mairie.



Les circuits VTT

Le CATV, en liaison avec la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) a réalisé **4 circuits VTT autour de Vinsobres** (renseignements à l'office de tourisme).



Les randonnées.

Nous rappelons les randonnées hebdomadaires proposées par le CATV. Information par mail et affichage au panneau d'information sur la façade de l'office de tourisme.

Le CATV a la charge du balisage et de l'entretien des 4 randonnées que nous proposons sur le territoire de Vinsobres. N'hésitez pas à nous signaler tout manquement dans le balisage : les descriptifs des randonnées avec cartes sont disponibles à l'office de tourisme.

Les livrets d'accueil année 2018

sont à l'Office de Tourisme,

ainsi que le livret des manifestations de Vinsobres et les fiches des circuits touristiques proposés.

Nous rappelons que si vous voulez recevoir chez vous les infos du CATV, vous devez envoyer votre adresse mail et votre adhésion de 15 euros par personne (boîte aux lettres de la Mairie).

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE 06 85 66 33 52

Secrétaire : Marie Claude GAGNIEUX : 06 89 85 59 68

C.A.T.V., Mairie, rue Gironde 26110 VINSOBRES - contact : vinsobres.tourisme@orange.fr

A.B.S.V.



Les vainqueurs et finalistes des éliminatoires "quadrettes" le 28 avril 2018 en présence du Président du secteur bouliste de Nyons, Patrice DALLE-FRATTE, et du Président du club de Taulignan, Frédéric JEAN

Depuis l'année dernière, l'ASBV bénéficie de trois jeux goudronnés (sur six). Cela permet à l'association de faire face plus facilement aux intempéries et rend plus attractifs les concours ou challenges disputés sur des surfaces différentes.

Les écoliers qui "pratiquent" le sport Boules lors des Activités Péri-scolaires apprécient également ce nouveau revêtement.

La saison officielle a débuté comme chaque année par les concours régionaux du 24 mars et du 26 mai 2018. Ces rencontres ont réuni respectivement seize "triplettes" et seize "doublettes" des différents secteurs boulistes de la Drôme, du Vaucluse, de l'Ardèche et de la Loire.

La manifestation la plus importante de la saison se déroulera le jeudi 14 juin : le concours "des plus de 55 ans" qui voit s'affronter seize quadrettes de la région (Vinsobres bien sûr, mais aussi Taulignan, Nyons, Valréas, Bollène, Grignan, Buis les Baronnie, Pelussin dans la Loire). Quant aux challenges

"sociétaires", ils occuperont une bonne partie de l'été :

- le 09 juin : challenge VINSON
- le 23 juin : challenge CORNUD/DANSE
- le 07 juillet : challenge JAUME/MOUGIN
- le 14 juillet : challenge du comité des fêtes
- le 1^{er} septembre : challenge MILESI

N'oublions pas non plus la traditionnelle rencontre avec nos amis de Taulignan le 21 juillet.

Serge MOLINATTI, Président de l'A.S.B.V.



Bon été à tous !

Comme les années précédentes, la Bibliothèque restera ouverte aux heures habituelles :

**Lundi de 17h à 18h30, mercredi de 10h30 à 12h00
et samedi de 10h30 à 12h00**

Vous pourrez encore retrouver des livres qui se promènent aux 4 coins du village...

Le vendredi 3 août à 21h00 au Temple, ne ratez pas le concert de la désormais célèbre **CHORALE du DELTA**, dirigée de main de maître par Coline Serreau.

Ce printemps, nous avons lancé l'animation

« Lectures en partage ».

Cinq livres ont été choisis par le C.A. :

Delphine de Vigan « Les Loyautés »
Valérie Tong Cuong « Par amour »
Martin Winckler « Abraham et fils »
Laelitia Colombani « La tresse »
Gaël Faye « Petit pays »

Une première réunion d'informations s'est tenue le 14 mars 2018. Trois autres suivront : le 15 mai 2018, le 3 juillet 2018 et la dernière en septembre.

Lors de la Première réunion, une vingtaine de personnes étaient présentes. Deux ouvrages « **Petit pays** » et « **Abraham et fils** » ont été commentés et chacun a pu s'exprimer et partager son ressenti.



Il est encore temps de venir nous rejoindre en juillet ; lors de cette séance, nous parlerons de « **La tresse** » et du livre « **Les loyautés** ». Ces ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque.

En septembre, nous élirons le livre préféré par la majorité des participants.

Lors des permanences, à tout moment, vous pouvez nous rendre visite pour voir si les ouvrages mis à la disposition des lecteurs vous agréent et prendre votre cotisation annuelle d'emprunteur (13 €), il n'est pas trop tard !

Toute l'année scolaire, nous recevons les 3 classes de l'école et les enfants peuvent repartir chez eux avec 3 livres tous les 15 jours. De la rentrée aux vacances de Pâques, dans le cadre des TAPS (temps d'activités périscolaires), le lundi en fin d'après-midi, nous lisons des histoires aux plus jeunes.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus !

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque

Le Comité des Fêtes



Notre association a bien terminé l'année 2017, carton plein pour notre traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre, nous avons eu de nombreux retours positifs des participants, c'est une reconnaissance pour les organisateurs et bénévoles.

Le concours de belote du 9 février a attiré 36 équipes, une satisfaction pour ce premier essai, que nous renouvellerons certainement cet automne.

Trois dates sont à retenir pour animer la saison estivale :

- loto d'été le 6 juillet
- marché africain le 11 août
- concert de flûtes et orgues le 15 août

Nous vous attendons nombreux, un grand merci à tous pour votre soutien.

Brigitte DALLE-FRATTE, Présidente

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- Des cours d'instruments
- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes
- Une animation à l'école primaire
- Un cours de danses des Balkans

Siège social : Mairie de Vinsobres
Contacts : Dirk Van Geertruy 06 76 40 83 48
ou
Evelyne Somaglino - 06 47 17 40 06

LES COURS D'INSTRUMENTS ENFANTS ET ADULTES

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs Enfants :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

Nos tarifs Adultes :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif adultes)
- 350 € pour une carte de 10 cours d'une heure

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Il se déroule dans la salle de musique du dernier étage de la mairie **le jeudi à 17h00 pendant une heure**.

Le tarif est de **43 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants).

Les personnes extérieures à la chorale ou à la pratique instrumentale dans le cadre de l'Ecole de Musique devront également s'acquitter de l'adhésion annuelle de **15 €**.

LA CHORALE ADULTES

Elle est dirigée également par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18 à 20h00 à la salle polyvalente**. Cette chorale est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique, et quelques auteurs plus contemporains.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre

En décembre 2017, les trois chorales dirigées par René Linnenbank ont donné trois concerts de Noël, respectivement à la salle des fêtes de Vinsobres, puis dans les salles des fêtes de Malaucène et Puyméras.

Ce rassemblement de plus de 50 choristes a rempli ces trois salles et ce fut un très bel échange et une grande satisfaction de chanter ensemble.

La chorale donnera son concert annuel de fin de saison le 16 juin 2018 au Temple de Vinsobres avec la participation d'un trio à vent.



L'ANIMATION MUSICALE A L'ECOLE

L'Ecole de Musique participe au financement du professeur d'animation musicale à l'école primaire. Les enfants présentent leurs chants en chorale à Noël et en fin d'année scolaire lors de la fête des écoles.

LA DANSE DES BALKANS

L'atelier est animé par Anne-Françoise DUMAS **tous les lundis soir de 18 à 19h30 à la salle polyvalente**.

L'adhésion à l'année à l'Ecole de Musique est de 15 € et le tarif pour les cours est à voir directement avec le professeur - contact : **06 50 01 69 68**.



Comme chaque année à cette époque, **l'Abeille** vous propose un rapide tour d'horizon de ses activités de **la saison 2017/2018** et vous invite d'ores et déjà aux manifestations programmées pour la saison 2018/2019.

En 2017 :

- ◆ **1er juillet** : participation aux 90 ans de la FOL DROME à EURRE
- ◆ **13 juillet** : 220 personnes ont participé au repas républicain
- ◆ **16 août** : apéro/concert jazz (70 personnes)
- ◆ **23 septembre** : assemblée générale de l'association
- ◆ **17 octobre** : 1er spectacle par la Comédie de Valence
- ◆ **08 décembre** : accueil conteur (festival Contes et Rencontres)
- ◆ **15 décembre** : projection du film LA SEPARATION pour la journée de la laïcité

En 2018 :

- ◆ **08 février** : 2ème spectacle avec la Comédie de Valence en partenariat avec l'école
- ◆ **06 mars** : 3ème spectacle avec la Comédie de Valence
- ◆ **09 mars** : défilé de Carmentran avec l'école, les parents d'élèves, l'ALSH
- ◆ **20 avril** : spectacle de danse dans le cadre du festival **Danse au fil d'Avril**
- ◆ **25 avril** : sortie enfants et adultes au théâtre de Valence (visite et spectacle)
- ◆ **05 juin** : spectacle de fin d'année des ateliers théâtre enfants et ados
- ◆ **08 juin** : spectacle théâtral proposé par les adultes



Comme toujours une activité assez soutenue, sans être exceptionnelle, avec des affluences qui se « tassent » un peu pour les spectacles proposés dans le cadre de notre partenariat avec la Comédie itinérante de Valence.

Ces spectacles sont toujours de très bonne qualité (mise en scène, jeu des acteurs, etc...) , mais les thèmes abordés sont parfois traités de manière déroutante pour les spectateurs.

Nous avons fait le choix, à l'unanimité du conseil d'administration, de poursuivre quand même la programmation, car ces représentations sont de grande qualité nous avons un public fidèle Nous pouvons proposer sur l'un des spectacles un échange avec l'école publique (intervention comédien en classe, discussion sur le thème proposé, invitation au spectacle) et cela participe complètement de notre « mission » d'éducation populaire en milieu rural.

Nous espérons que la programmation de la saison à venir vous incitera à venir découvrir les 2 pièces que nous proposerons. Nous vous donnerons en temps et en heure une description précise de ces manifestations.

Les dates connues pour la saison 2018/2019

- ◆ **13 juillet 2018 à 20h00** : repas républicain devant la salle des fêtes avec animation musicale.
- ◆ **17 août** : apéro/concert jazz devant la salle des fêtes avec le quartet SUZY & KHO dans le cadre du festival PARFUM DE JAZZ de Buis les Baronnie.
- ◆ **Septembre** : assemblée générale.
- ◆ **11 octobre** : «100 M PAPILLON» 1er spectacle avec la Comédie (20H SDF).
- ◆ **23 novembre** : nous accueillons le conteur Michel BOUTET en partenariat avec le festival CONTES ET RENCONTRES.
- ◆ **01 décembre** : bal folk à la salle des fêtes organisé par l'association CONTES ET RENCONTRES.
- ◆ **31 janvier 2019** : 2ème spectacle de la Comédie avec une controverse s'adressant aux jeunes (et moins jeunes) sur le thème des rapports fille/garçon.

Vous espérant nombreux à nos manifestations, l'Abeille vinsobraise vous souhaite un bel été, joyeux et festif.

Olivier PROAL

25 avril : sortie enfants et adultes au théâtre de Valence (visite et spectacle)



Depuis 2011, année de création de l'Association, celle-ci a été essentiellement orientée vers la représentation et la mise en valeur de Vinsobres et de son territoire à travers les rencontres des Villages aux Noms Burlesques de France.

Ce fut encore le cas en 2017 puisqu'une délégation de 19 vinsobrais a participé à la 15ème rencontre. C'était à FOLLES, en Haute-Vienne, village de 530 habitants, que se sont retrouvées les 26 communes venues de toute la France pour cette manifestation.



Les habitants de ce village s'étaient beaucoup investis pour que la fête soit réussie. L'organisation était parfaite, tant au niveau de l'accueil que des hébergements et des animations.

Le marché des terroirs a eu beaucoup de succès, en particulier le stand de Vinsobres qui a attiré bon nombre de visiteurs, enchantés de repartir avec les spécialités de notre région.

**Cette année, c'est à MONTETON,
dans le Lot-et-Garonne
que se tiendra la 16ème rencontre,
les 6, 7 et 8 juillet prochains**

Ce petit village de 315 habitants, spécialisé dans la culture des prunes à pruneaux, a choisi de modifier l'organisation de ces journées par rapport aux précédentes. Tout se tiendra en plein air sans chapiteau. Nous comptons sur le beau temps pour que la fête soit réussie.

Les forfaits seront pris en charge, comme les années précédentes par l'association et le déplacement, pour un parcours de 570 kms, se fera en covoiturage.

Le vendredi 9 mars, s'est tenue à la salle des fêtes l'assemblée générale de l'association en présence de Claude Somaglino, Maire de Vinsobres et de Marie-Pierre Monier, Sénatrice et fidèle adhérente de Vinsobres qui l'Eût Cru. Une soixantaine de personnes assistait à la réunion.

Après la présentation du déplacement de l'année dernière à Folles, le trésorier a donné lecture du bilan financier qui reste bon sans avoir sollicité la commune pour une subvention.

Le déplacement de cette année à MONTETON, les 6, 7 et 8 juillet prochains a été présenté à l'assemblée par Eric Chauvin qui a assisté à la réunion préparatoire le 24 février dernier.

Après le verre de l'amitié pour tous les participants, la soupe d'épeautre, cuisinée par les dames de l'association, a été servie à une cinquantaine de convives, qui avait choisi de prolonger la soirée.

Le 23 mars 2018, le bureau s'est réuni pour élire un nouveau bureau suite aux démissions de Maurice CHERAMY du poste de président et de Alain JAUME, trésorier adjoint.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Eric CHAUVIN
- Vice-présidents : M. CHERAMY et Pascal MONIER
- Secrétaire : Sylvette ANDRE
- Secrétaire Adjointe : Anne-Marie CORRAND
- Trésorier : Jean-Louis VALLIER
- Trésorier Adjoint : Olivier PROAL

Lors de cette réunion, les grandes lignes de l'organisation du déplacement de la délégation de Vinsobres à Monteton ont été évoquées.

Bon été à tous Pour le bureau, Maurice CHERAMY





Cette saison "Anniversaire" a comblé tous nos espoirs.

Pour les **dix ans** de Voix de fêtes, **dix concerts**, soirées et spectacles ont déplacé un maximum d'amis de la musique, du théâtre et de la danse.

Un grand merci à la municipalité pour sa contribution et son soutien.

Cette nouvelle saison 2018/2019 comportera :

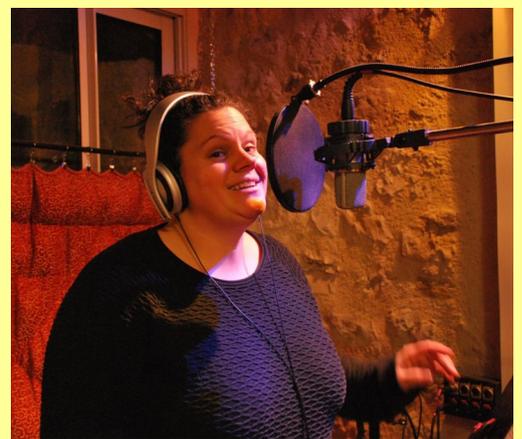
- des concerts de musiques variées
- du théâtre
- une soirée exceptionnelle "Chanson française" avec quatre groupes et une « grignotte »
- une soirée Brésilienne
- un bal folk avec Cabr'e Can

et bien d'autres surprises !

Merci à toutes et à tous de nous faire confiance en venant partager nos découvertes ! Améliorer nos vies par la musique et, plus généralement, par la culture, tel est notre but.

PS : Cette année, nous participerons à la fête de la musique le 21 Juin, à Vinsobres. Nous vous attendons nombreux.

Guy Attia



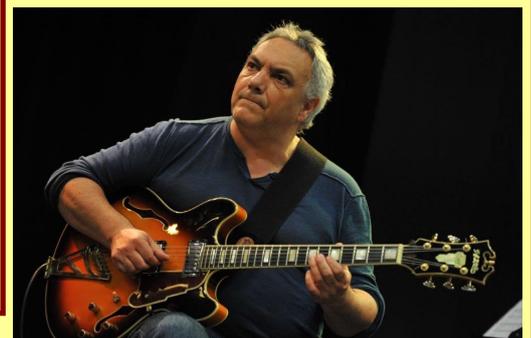
Vérène Fay Trio

Altaïr

Chère Madame Trio

Daniel Huck

Philippe Canovas





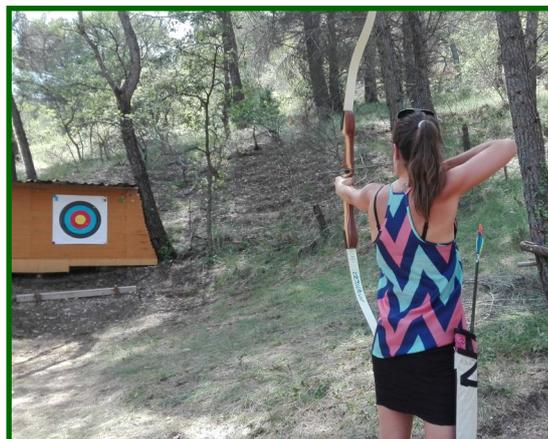
une nouvelle activité à Vinsobres le tir à l'arc

Echange Sport Nature (ESN) vous convie à la pratique du tir à l'arc sur Vinsobres. Cette activité se déroule en plein air, sur un terrain aimablement mis à la disposition de l'association par Jean-Louis et Sylvie Vallier.

La zone d'échauffement se situe à la troisième épingle à cheveu de la route de Valréas (RD 190). Le parcours nature comprend à ce jour dix zones de tir (blasons et cibles 3D) et forme une boucle d'environ 3 kms montant de la zone d'échauffement jusqu'à la table d'orientation et retour par la forêt.

Les cours ont lieu le Samedi :

- de 11h à 11h30 pour les enfants (à partir de 8 ans),
 - de 11h15 à 12h15 pour les ados et adultes.
- Le matériel est fourni (arc, flèches, carquois, blasons)



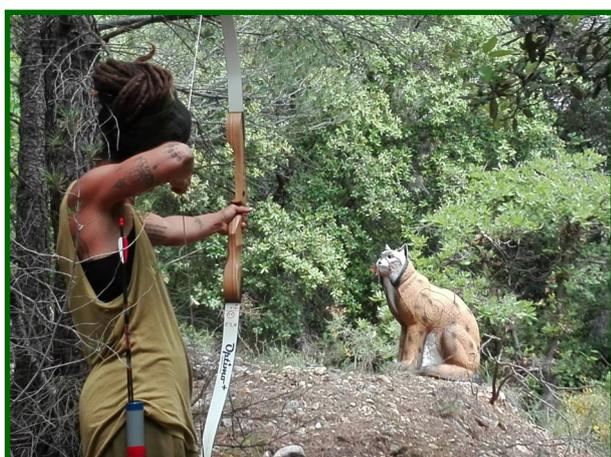
Nos conditions et tarifs

L'adhésion à l'association est de 15€ par an, plus 3€ pour la mutuelle des sportifs (sauf si vous avez déjà une assurance).

- 40€ pour 6 séances, valable 6 mois
- 65€ pour 8 séances, valable 12 mois

Pour les personnes disposant de leur propre matériel, autonomes en termes de sécurité et ayant consommé au moins un forfait ci-dessus, nous proposons :

- un tarif de 100€ à l'année (118€ adhésion et assurance comprises) pour un accès libre à tous les cours, ainsi que l'usage discrétionnaire de la zone d'entraînement et du parcours nature.



TOUS RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Serge CAMPOS : Tél : 06 76 02 28 77

echangesportsnature@orange.fr



L'Association BEATRICE soutient depuis 2005 un Centre de Santé primaire dans un village côtier du Tamil Nadu (Inde du Sud) **Périyamudaliarchavady** ; ce centre bénéficie aux trois villages environnants (environ 10 000 personnes). Il s'agit d'une population très défavorisée, intouchables et pêcheurs.

En Inde, L'activité du dispensaire est centrée sur deux villages voisins, PMC (population composée d'intouchables) et CMC (population de pêcheurs). Elle est très importante pour les villageois puisque les soins sont dispensés gratuitement.

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 :

- ⇒ **5878 consultations du médecin** avec distribution de médicaments par le pharmacien
- ⇒ **9514 consultations de premiers soins** au dispensaire et dans les deux écoles.

La surveillance de la santé des enfants est un élément important : visite quotidienne dans les écoles de l'infirmière et de l'aide-soignante, programmes d'éducation à l'hygiène (avec distribution mensuelle de kits d'hygiène) et à la santé (prévention de la dengue, du paludisme, du tétanos ...).



La visite annuelle sur place de l'Association Béatrice a eu lieu en Mars 2018.

Notre site internet : www.beatrice.asso.fr et notre page Facebook vous donneront des nouvelles de l'Association.

Nous participons régulièrement à des vide-greniers, marchés de créateurs, Nuits diviniques de Vinsobres, où vous pourrez nous rencontrer.

Le prochain « Marché de Noël » se déroulera à la salle des fêtes de Vinsobres le samedi 24 novembre 2018

Marie ROGEZ, présidente

**Marie Rogez,- le Mas des Anges - route de Venterol - 26110 Vinsobres
06 07 74 86 13 - contact@beatrice.asso.fr - www.beatrice.asso.fr**

Le Temps de Vivre

La collégiale se compose de 6 membres dont 4 actifs

Activités régulières entre adhérents :

Tous les lundis et jeudis après-midi concours de belote.
Tous les mardis après-midi jeux de scrabble.
Tous les 15 jours le vendredi après-midi concours de belote primé.

Activités effectuées :

- ◆ Concert à Saint-Paul-Trois-Châteaux.
- ◆ Fête des grands-mères et des grands-pères au restaurant de Villeperdrix.



Activités ponctuelles :

- ◆ 2 fois par an grand concours de belote ouvert à tous.
- ◆ Loto, cette année c'est le 30 septembre à 14h salle polyvalente.
- ◆ 3 fois par an, cinéma à Nyons et théâtre de verdure.
- ◆ 2 à 3 fois par an journée avec Interclubs à la maison de pays,

- ◆ Pétanque, belote, repas, animation.
- ◆ Repas pour les participants au concours de belote du vendredi à Vinsobres au Petit Bistrot le 15 juin.
- ◆
- ◆ Sortie à Lyon au parc de la Tête d'Or le 22 juin.
- ◆ Sortie à Notre-Dame de la Salette le mercredi 4 juillet
- ◆ Pique-nique au plan d'eau de Cornillon le lundi 10 septembre.
- ◆ Repas de Noël le mardi 4 décembre au Relais du Serre.

La collégiale remercie toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent pour toutes ces manifestations.

Si vous êtes intéressés par ces manifestations vous pouvez prendre contact avec Jacqueline au 04 75 27 63 31.

VENTOUX CONTRE CANCER

"Lutte contre le cancer sans frontières"



FONDATION
MONT VENTOUX
www.ventouxcontrecancer.fr

30 et 31 août 2018



Ascension à pied ou à vélo du Mont Ventoux au départ de Sault

2^{ÈME} ÉDITION
FRANÇAISE
12^{ÈME} ÉDITION
NÉERLANDAISE

Info et inscription sur www.ventouxcontrecancer.fr



La Fondation MONT VENTOUX, néerlandaise, organise depuis 2007 l'évènement Ventoux contre Cancer : évènement sportif et caritatif.

En 11 ans, plus de **5000** participants néerlandais et **5,9 millions d'euros** collectés pour les organismes de lutte contre le cancer aux Pays-Bas.

Vous pouvez aider !
On compte sur vous...

Participez en tant que sportifs,
donateurs ou bénévoles
collecteurs !



Comment ça marche ?

Financement participatif (socio-crowdfunding)

Enregistrez-vous avant le 15 juin sur le site www.ventouxcontrecancer.fr pour gravir le Mont Ventoux comme marcheur, coureur, cycliste ou bénévole et demandez à votre entourage de vous parrainer pour ce défi avec un montant de 5 € ou plus. Ce montant est directement versé sur le site. Chaque euro versé sera consacré à la lutte contre le cancer.

En 2018, les dons collectés par les Français seront attribués à l'Institut Sainte-Catherine à Avignon, à l'Hôpital d'Enfants de la Timone à Marseille et à CAMI Sport & Cancer PACA.

Notez ici vos nom et prénom ou le nom de votre équipe :

Plus d'informations sur
www.ventouxcontrecancer.fr • info@ventouxcontrecancer.fr

REALISATION : WWW.FOOLDECOM.FR
IMPUBLIBERE
COM
AVIGNON

Depuis 2017, avec la commission France de la FONDATION MONT VENTOUX, l'évènement est ouvert aux Français et c'est ainsi que **40 participants français ont collecté plus de 24000 €.**

En 2018, des équipes françaises se mobilisent et **une équipe s'est formée à VINSOBRES**, marcheurs et cyclistes, pour s'investir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer.

Les fonds collectés en France seront reversés aux organismes de lutte contre le cancer dans notre région, soit

- Institut Sainte-Catherine à Avignon
- Sce d'oncologie pédiatrique la Timone à Marseille
- CAMI Sport et Cancer PACA

La montée du VENTOUX à pied ou à vélo est un véritable exploit sportif (26 kms depuis SAULT jusqu'au sommet avec près de 1400 m de dénivelé), **mais surtout un évènement caritatif qui symbolise le combat contre le cancer.**

SOUTENEZ L'EQUIPE DE VINSOBRES
en vous connectant sur le site :
www.ventouxcontrecancer.fr/vinsobres

Du 1er Décembre 2017 à ce jour

LES NAISSANCES

- ◆ Amélie MARTINETTI le 09.12.2017
- ◆ Paola HERARD le 28.01.2018
- ◆ Anton FERRER RICOU le 30.01.2018
- ◆ Maxime ROCHE le 10.02.2018

LES MARIAGES

- ◆ Aucun mariage durant cette période

LES DECES

- ◆ Chantal MONTAGNIER le 25.12.2017
- ◆ Michel LANTHEAUME le 05.01.2018
- ◆ Peter GODDEN le 27.04.2018

Vie pratique

**Avec Bruno SELOI,
la sophrologie
s'est installée à VINSOBRES.**

La sophrologie s'adresse à tous. C'est une méthode utile qui apportera harmonie et détente. Elle est efficace pour lutter contre le stress du quotidien, du travail, des événements difficiles de la vie.



Cette technique permet de se préparer aussi aux examens, aux défis personnels et professionnels. Dans le domaine médical, la Sophrologie sera à même de préparer le patient à une intervention, et l'accompagnera

dans le processus de guérison.

Ses coordonnées ;

**Bruno SELOI - 5 bis allée des Cerisiers
à VINSOBRES**

Sur rendez-vous au 06 20 53 59 01

Frédéric et Jérémy JACQUELET (père et fils)
ont ouvert à la place du garage de Monsieur TORRENT :

GARAGE JF DIFFUSION

Entretien et réparation toutes marques

Vente de véhicules neufs et occasions

04 75 26 17 93

06 33 96 65 96

Quartier du pont Mirabel D 94-26110 VINSOBRES



Monsieur TORRENT s'occupe désormais de la station-service juste à côté du garage ci-dessus :

**Station Torrent 24/24
Ouverte 24 heures sur 24
Tél 04 75 27 60 65**



LA MAIRIE

Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

PERMANENCE DE LA MAIRE

Sur rendez-vous 04.75.27.64.49

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine : lundi au samedi - 8h00-12h30 et 15h30-19h00 - dimanche matin 8h30 à 12h30.

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (gratuit et confidentiel)

Sur RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31
Sans RV, tous les mardis de 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS

Tous les jeudis matins devant la mairie :
Période scolaire : 9h15 - Pendant les vacances : 9h00

MARCHE

Fruits et légumes frais tous les lundis matin - 9h00 à 12h00

BOULANGERIE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche : 7h30-12h30

EPICERIE DE VINSOBRES

Lundi au vendredi 8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00
Vendredi nocturne jusqu'à 20h30 - 21h30 l'été
Samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h30
Livraisons à domicile à la demande
Journaux : Tribune et Dauphiné
Tél : 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

COIFFURE ACTUELLE - 9 rue Gironde

Mardi, jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Vendredi : 8h30-18h00 - samedi : 8h30-16h00
04 75 27 68 82

COIFFEUSE A DOMICILE

Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi
Sur rdv : 06.07.06.47.31

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30
Samedi de 9h à 16h00 non-stop - fermeture le jeudi
Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

INSTITUT DE BEAUTE

Aloha Esthétique - Christelle SAUVAGE
Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE BEAUTE

« Penser à soi » - Estelle LIELY
Quartier les Parisots - Vinsobres - 06 77 08 86 85
Ouvert tous les jours de 10h00 à 19h00 sur rendez-vous
www.penser-a-soi.fr

DECHETERIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30 - Samedi 10h00-12h00 et 14h00 à 17h00.
Dépôts gratuits pour les déchets verts, encombrants, cartons, textiles, ferraille, bois, huiles de vidange, batteries.
Renseignements à la CCVE 04.75.26.44.23

ANTENNE MSA DE NYONS

8 Rue Madier de Montjau, 26110 Nyons 04 75 75 68 68
Lundi : 14h00 à 16h30
Mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 à 16h30

POLE SANTE

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

◆ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49
⇒ Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

◆ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76
⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou 09.83.73.68.18
⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

◆ Sophrologue

Bruno SELOI
5 bis Allée des Cerisiers, 26110 Vinsobres
06 20 53 59 01

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT

Place de l'Eglise
Ouverte en été tous les midis et soirs
Sauf le mercredi - 04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 10 h00, le jeudi à 11 h00 (fermé le soir)
04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE

Pont de Mirabel à Vinsobres
De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir
Juillet et août : fermeture seulement le mercredi
Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres
04 75 27 60 65

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres
04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NIEL - location de bennes, compost

Avenue de Nyons 26110 Vinsobres
04 75 27 63 13 — 04 75 27 67 18

YAMANI PIZZAS

Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 17h30
06 50 96 28 56 - Possibilité de dîner sur place Boissons et desserts servis par Aurélie, l'épicière.

Le projet de la Bane

Ci-dessous le dernier plan d'ensemble élaboré dans le cadre des études préalables. Il est bien entendu que ce plan est une nouvelle ébauche avec 3 logements de moins que précédemment (projet non définitif).

B. PLAN D'ENSEMBLE

- Arbre projeté
- Prairie
- Massif arbustif et vivace
- Noue paysagère
- Revêtement sable stabilisé
- Revêtement terre-pierre
- Revêtement béton désactivé
- Revêtement pierre naturelle
- Voierie en enrobé
- Mur de soutènement



Etudes préliminaires

Rue Gironde

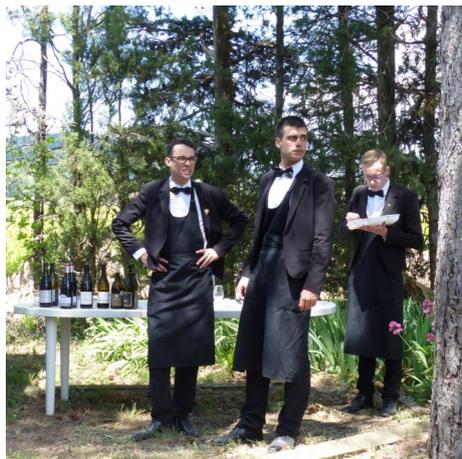
Montée du Moulin

Lavoir

Chemin du Bout du Monde

Echelle 1/750

Page 5 sur 16



Cette année,
petite cerise
sur le gâteau
avec la présence
de jeunes
sommeliers

Les entrées chez Louis Autrand
Le plat principal
au Domaine du Coriançon,
les bénévoles accueillent
les randonneurs en chantant et dansant !



Dessert et café en musique sur la place du Bassin Neuf
Les bénévoles au service devant la salle des fêtes

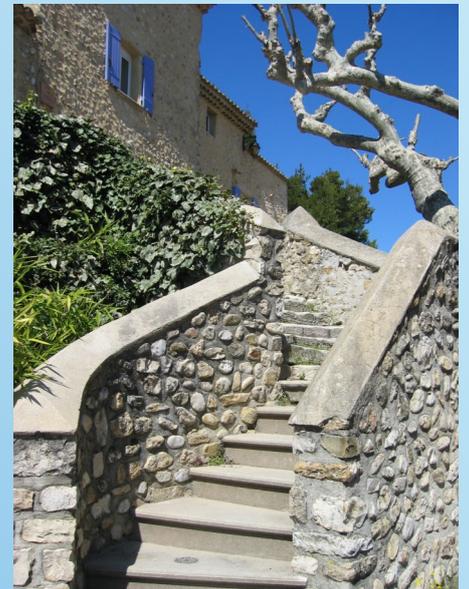


Le fromage dans le chais du Domaine AURAND



RETENEZ DÉJÀ LA DATE
DE LA PROCHAINE BALADE GOURMANDE
LE DIMANCHE 9 JUIN 2019

Passages et Portes Vinsobres



Passages
Passage des Templiers
Sous les Barri
L'escalier
Le Trillon
Montée au temple
Derrière le temple

Reproduction interdite
Crédit photos JFM 2018